

## Politique d'oriGIn concernant sa participation aux activités de mise en œuvre des droits des IG en soutien de ses membres.

### Context

Au fil des ans, **les membres d'oriGIn ont de plus en plus sollicité le soutien de l'organisation dans des activités de mise en œuvre des droits des IG**, soit de manière formelle qu'informelle (plus de détails sont disponible sur le site d'oriGIn, sections [Mise en œuvre](#) et [Relations avec les marques](#)):

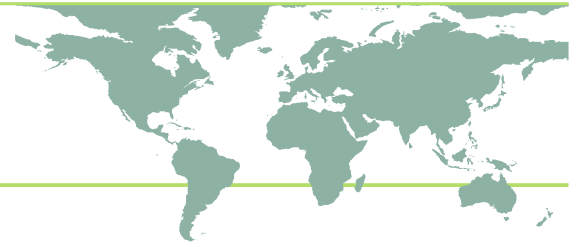
- A. De manière informelle : A travers le développement d'arguments pour les autorités nationales/régionales en charge des IG en faveur du respect de principes fondamentaux : le respect de l'intégrité des contrôles, les risques pour les IG liés à la reconnaissance de systèmes parallèles en conflit avec elles (mentions traditionnelles, normes techniques, ...), l'utilisation d'IG comme ingrédients, etc. Dans ce contexte, oriGIn a assuré le soutien à la cause en question d'autres groupements et la cohérence des messages transmis aux autorités nationales/régionales.
- B. De manière formelle :
  - i. Préparation et/ou soutien d'*amici curiae*.
  - ii. Oppositions à l'enregistrement d'IG.
  - iii. Observations relatives à demandes de marques en conflit avec des IG.
  - iv. Intervention directe dans des affaires légales. À cet égard, en septembre 2023, le Tribunal de l'UE a autorisé oriGIn à intervenir dans l'affaire T-239/23, en reconnaissance de sa capacité en tant qu'alliance internationale des IG.

Comme il a été évoqué lors de la réunion biennale de 2023 à Genève, **la participation d'oriGIn aux activités de mise en œuvre des droits a été cruciale pour la défense de principes fondamentaux pour les IG, ainsi que pour une résolution satisfaisante des litiges pour les membres concernés. De même, l'implication d'oriGIn a contribué à renforcer le sentiment d'identité commune parmi les IG du réseau international.** Le domaine de la mise en œuvre représente sans doute une opportunité à la fois pour oriGIn et ses membres.

### Politique d'oriGIn

Compte tenu du nombre croissant de demandes d'intervention d'oriGIn dans des activités de mise en œuvre des droits des IG, ainsi que du temps et des ressources nécessaires pour y répondre, une politique de l'organisation dans ce domaine a été développé.

**L'idée de fond de cette politique est de maintenir les services de soutien pour les groupements de dimensions et ressources financières limitées du réseau international (tels**



**que l'aide informelle à l'élaboration d'arguments pour les autorités nationales/régionales en vue du respect de principes fondamentaux, le soutien à *amici curiae* existants et la préparation d'observations concernant les demandes de marques en conflit avec des IG) compris dans la cotisation à oriGIn.**

D'autre part, pour un accompagnement juridique plus spécifique, nécessitant plus de temps et un engagement dédié, l'idée est de garantir des ressources supplémentaires à oriGIn, soit par le biais de la « Golden Membership » (pour cette catégorie de membres, l'accompagnement sera compris dans la cotisation), ou par le biais de frais supplémentaires.

Enfin, pour les groupements de dimensions et ressources financières limitées nécessitant un soutien pour lequel une contribution supplémentaire est requise sur la base de cette politique, le Comité exécutif d'oriGIn, sur une base discrétionnaire, étudiera la possibilité de trouver des ressources pour couvrir ces dépenses.

## Articles

1. *Développement d'arguments auprès des autorités nationales/régionales en faveur du respect de principes fondamentaux pour les IG, soutien à la cause en question d'autres groupements et cohérence des messages transmis aux autorités nationales/régionales.*

Ce service reste inclus dans la cotisation à oriGIn pour tous les membres.

2. *Soutien à amici curiae existants.*

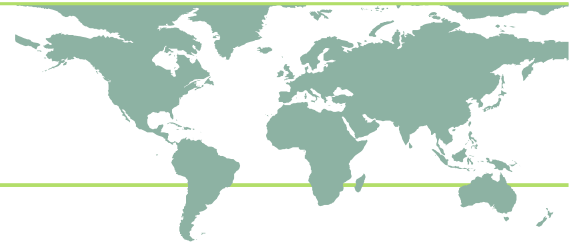
Ce service reste inclus dans la cotisation à oriGIn pour tous les membres.

3. *Préparation d'amici curiae.*

Ce type de soutien demande plus de ressources et de temps. Pour les « Golden Members », qui paient une cotisation plus élevée, ce service demeure inclus dans ces frais. Pour les autres membres, un tarif basé sur le nombre d'heures nécessaires sera appliqué, à convenir entre le membre en question et oriGIn.

4. *Oppositions à l'enregistrement d'IG.*

Ce type de soutien demande plus de ressources et de temps. Pour les « Golden Members », qui paient une cotisation plus élevée, ce service demeure inclus dans ces frais. Pour les autres membres, un tarif basé sur le nombre d'heures nécessaires sera appliqué, à convenir entre le membre en question et oriGIn.



## 5. *Observations relatives à une demande de marques en conflit avec une IG.*

Même si ce type de soutien nécessite du temps et des ressources spécifiques, ce service demeure inclus dans la cotisation pour tous les membres d'oriGIn (pas de ressources additionnelles nécessaires). Comme on assiste à une prolifération de cette pratique, ce service peut être utile également pour les groupements de dimensions et ressources financières limitées de notre réseau.

Si ce type de service est sollicité par des entreprises privées (appartenant à un groupement d'IG membre d'oriGIn), des frais basés sur le nombre d'heures nécessaires seront appliqués. Les modalités seront convenues entre la partie intéressée et oriGIn. Le consentement préalable du groupement d'IG concerné est indispensable pour qu'oriGIn puisse élaborer des observations pour une entreprise privée.

## 6. *Intervention directe dans les affaires légales.*

Ce type de soutien demande plus de ressources et de temps. Pour les « Golden Members », qui paient une cotisation plus élevée, ce service demeure inclus dans ces frais. oriGIn peut également participer à la prise en charge d'une partie limitée des frais d'avocat nécessaires à l'intervention (cela devra faire l'objet d'un accord entre le membre intéressé et oriGIn).

Pour les autres membres, un tarif basé sur le nombre d'heures nécessaires sera appliqué, à convenir entre le membre en question et oriGIn, qui ne participera pas à la prise en charge des frais d'avocat nécessaires à l'intervention.